



Compte-Rendu de la réunion du Comité Directeur

Du 12 Septembre 2023 à Mareau

Membres Présents : Roland BARBIER, Alain DESTREZ, Sylvain EDINE, Sandrine GALLIER, Thierry HENAULT, Sylvie LANSON, Nathalie TORNETTO.

Membres Excusés : Liliane COURTOIS, Philippe CHAQUIN, Jean Louis MERGAULT, Marie Ange VILLEPELE.

Ordre du jour

1) *Courriers / Mails*

- **Stand de St-Denis-en-Val** : Suite à une réunion il y a une quinzaine de jours, et de l'absence du président qui a muté dans un autre club, un bureau provisoire a été créé. Andrée Pernice reprend la présidence par intérim, jusqu'à l'AG qui aura lieu le 6 octobre 2023 . La secrétaire reste en place et il y a un changement de trésorier.
- **Stand d'Amilly** : la remise des clés prévue le 4 septembre 2023 a été repoussée de quelques jours. Le stand est équipé de 30 postes 10m, et 3 postes à 18 m pour l'arbalète. Une convention va être signée avec le cercle Pasteur pour l'utilisation du nouveau stand.
- **Stand Lailly-en-Val** : Les travaux du nouveau stand 10 m (12 postes) n'avancent pas vite à ce jour il n'y a pas de date de mise à disposition. Les travaux de désamiantage du gymnase sont terminés donc le club peut récupérer les installations.
- Le samedi 16 septembre 2023, il y a un recyclage et une formation pour les arbitres IAU pour une dizaine de personnes. Cela se passe à Mareau.
- Les Arbalètes 18m doivent changer pour le Championnat Départemental. A ce jour un seul fabricant en France a les cibles en stock, GEF doit les avoir prochainement. Il a été fait une commande groupée pour les clubs de la ligue. Pour information, la zone du 10 rétrécie à 11,5 mm au lieu de 25 mm auparavant. Les autres zones restent à 25mm. Le comptage devient à hauteur du positif au lieu du négatif.
- Malgré certaines informations qui s'avèrent fausses, les Arbalètes de type Winner sont tout à fait autorisées et donc toujours possible de les utiliser.
- Les commandes groupées ne vont pas tarder et seront livrées directement à Mareau qui redonne auprès des Clubs concernés.
- Une maintenance du site du CDTL doit être réalisée à distance.

- En ce qui concerne les factures des traiteurs pour le championnat départemental, il est souhaitable que cela soit fait au nom du CDTL au lieu de la ligue. Une rectification est demandée.
- Les bouteilles d'air utilisées pour le chargement des cartouches d'air comprimé doivent être peintes en vert sur le haut de la bouteille par le contrôleur. En effet, cela donne 10 ans avant une nouvelle ré-épreuve sinon c'est que 2 ans.
Cette vérification est totalement possible auprès des clubs de plongée qui sont habilités qui ne peuvent pas les peindre en vert
Les bureaux Veritas refusent de faire la ré-épreuve sur les bouteilles dont le filetage de la tête est au pas gaz.
- Lors de l'AG du CDTL, chaque enfant ayant participé au championnat du Loiret des Ecoles de Tir auront un sac mis à disposition par la ligue pour les jeux. Chaque club qui recevra un critérium ou un championnat aura une banderole

2) Assemblée Générale CDTL à Gien

- La vérification des comptes du CDTL est calée le 25 septembre 2023 à Mareau.
- Durant les vacances d'été, un rendez-vous a été réalisé avec le Crédit Agricole afin de réaliser des virements auprès des fournisseurs et éventuellement les clubs. Le conseiller, au bout d'1h30, a coupé court et nous a demandé des documents validés à la prochaine AG. De ce fait, il faut recalculer un autre rendez-vous.
- Pour les récompenses à l'AG, cela va se passer comme d'habitude et cette fois, cela sera complété par les jeunes des Ecoles de Tir, les Cadets et les Juniors qui sont montés sur un podium durant la saison passée.

3) Calendrier saison 2023 2024

- La 1^{ère} réunion d'arbitrage 2023 est remplacée à Tigy au lieu de Gien qui ne peut pas accueillir le samedi après-midi.
L'AG du CDTL se déroulera bien à Gien.
- A cause de travaux à la SMOC sur les postes 10m (installation de cibles électroniques), le Championnat Arbalète Field est déplacé à Mareau le critérium 10 m se déroulera à ST DENIS EN VAL, le critérium école de tir restera à la SMOC.
- Pour le RIMFIRE, le club de Lailly-en-Val a reçu une proposition pour un challenge au mois de Mars 2024. Le club a acheté 2 tables et ce qui manque pourra être fourni par Fleury. Pour information, la cible a changé donc le vieux stock n'est plus d'actualité.
Pas de championnat parce que le Département n'a pas d'arbitres formés à ce jour. Il n'est pas prévu de formation pour l'instant.
- La dernière version du calendrier Hiver 2023 2024 est en ligne sur le site du CDTL.

4) Nouveaux tarifs CDTL

- Il a été évoqué une augmentation des prix concernant la participation aux Critériums / Championnats et les indemnités kilométriques. Par contre, le tarif des équipes sera gratuit. Des cautions sont prévues pour le prêt des cibles Quantum et des carabines Laser. Cela sera proposé à la validation lors de l'AG du CDTL à Gien le 30 septembre prochain.

5) Achat de matériel

- Alain a remis un devis de 250€ pour le changement de l'imprimante du CDTL. C'est une impression laser plus rapide pour les dossards des Championnats Départementaux. Le bureau du CDTL a validé.
- Le CDTL propose que des vêtements soient commandés pour les arbitres via le site de la Fédération. Ce sujet doit être revu lors de la réunion d'arbitrage.
- Actuellement, le CDTL a 4 carabines laser (2 types Kiwi + 2 Anschutz). Il est prévu d'en acheter 2 supplémentaires et la Ligue va entrer dans cette commande afin de voir si les prix peuvent être négociés.

6) Questions diverses

- Jean Louis a besoin de renouveler la licence Microsoft pour la GS Départementale. Sandrine propose de rembourser sur présentation de la facture.
- Il y a eu un problème avec les repas d'arbitres lors du dernier Championnat Départemental 10m à Fleury. Sylvie propose que Sylvain valide le nombre d'arbitres, des membres du Staff et les personnes de la GS pour ne pas avoir de surprise lors de la réception de la facture du traiteur.

Date prochaine réunion : A prévoir

Le Président,
Sylvain Edine

La Secrétaire,
Nathalie Tornetto